

## BOUTEILLES EN PLASTIQUE

# À quoi joue le gouvernement ?

**L**es collectivités locales, les recycleurs, le Sénat et même l'UFC-Que Choisir ont beau s'opposer à la consigne des bouteilles en plastique, le gouvernement la défend. Pourtant, l'idée vient des multinationales Coca-Cola, Danone, Nestlé, etc., pour qui cette mesure vise à profiter de la bonne image du verre, longtemps consigné, et à détourner l'attention du débat sur le « trop-

### La consigne, une mauvaise idée

plein de plastiques jetables ». Le gouvernement, lui, met en avant le tri insuffisant des bouteilles en plastique. Nous n'en sommes qu'à 57%, mais ce taux cache de grandes disparités. La collecte sélective auprès des ménages atteint 74%, et des collectivités locales passées à la redevance incitative sont au-dessus de 80%. L'essentiel du gisement de bouteilles en plastique non trié et non recyclé vient des fast-foods, gares, distributeurs automatiques... Ce que l'on consomme en dehors de chez soi se retrouve dans la nature, en décharge ou à l'incinération. Aucune collecte sélective n'a jamais été imposée. Pour le contribuable, elle serait pourtant moins coûteuse que le financement de

bornes de consigne, qui priveraient les centres de tri de leur principale recette. Quant au « geste pour la planète » invoqué par le gouvernement, il existe au moins autant quand on trie ses bouteilles ! S'il veut vraiment s'attaquer aux plastiques, il serait bien inspiré d'instaurer une consigne sur les 2 millions de tonnes d'emballages plastiques non recyclables (contre 350 000 t de bouteilles) et donc non valorisables : pots de yaourts, barquettes, bouteilles de lait en PET opaque (QC n° 556), blisters... Un bon moyen de les renvoyer à leurs producteurs ! ♦



P. BESSARD/REA